

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 21 septembre 2022.

Sont présents à cette séance :

Siège #1	-	Réjean	Bédard
Siège #2	-	Richard	Bizier
Siège #3 - Mario Chiasson			

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4	-	Rachel	Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault			

En l'absence de Mme Rachel Goupil, M. Jacques Audet assiste à la réunion en tant que substitut.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, conseiller municipal et représentant de la municipalité de Sainte-Justine. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte à 19h03 et souhaite la bienvenue.

41-09-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 21 septembre 2022 tel que modifié.

Précisions des suivis des Affaires courantes aux points 5.1 et 5.2 (Rencontre Régie des incendies de Bellechasse et prise de photos Agence Lenox)

Ajout de points au VARIA

1	-	OUVERTURE	DE	LA	SÉANCE
2	-	ADOPTION	DE	L'ORDRE	DU JOUR
3	- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2022				
4	- FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR SEPTEMBRE 2022				
	4.1	- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2022			
5	-	AFFAIRES			COURANTES
	5.1	- SUIVI - RENCONTRE GROUPE D'INTERVENTION RAPIDE EN SAUVETAGE (RIC)			
	5.2	-	SUIVI	-	PHOTOS AGENCE LENOX
	5.3	-	SORTIES		DU MOIS
6	-				CORRESPONDANCE
7	-				VARIA

7.1	-	RÉPARATION	DU	CAMION	506
7.2	-	INTERVENTION	-	BÂTIMENTS	DANS LE COUPE-FEU
7.3	-	ENTENTE	D'ENTRAIDE	-	ST-PHILÉMON
7.4	-	ENTENTE	D'ENTRAIDE	-	LAC-ETCHEMIN
8	-	PÉRIODE	DE	QUESTIONS	
9	-	CLÔTURE	ET	LEVÉE	DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

42-09-22

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2022

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 20 juillet 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

43-09-22

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR SEPTEMBRE 2022

ATTENDU QUE la liste des comptes #09-2022, dans laquelle figurent tous les comptes en date du 21 septembre 2022, totalise un montant de 21 428,57\$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 09-2022 telle que présentée. Le total des comptes pour septembre 2022 s'élève à 21 428,57\$.

ADOPTÉE

44-09-22

4.1 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2022

ATTENDU QU' il n'y a eu aucune réunion du conseil d'administration durant le mois d'août;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer du mois d'août, numéro 08-22, dans laquelle figurent tous les comptes à accepter au montant de 16 651,65\$;

ATTENDU QUE la présentation des comptes à payer pour le mois d'août 2022 s'est faite à distance, par courriel, et que la majorité des membres l'ont acceptée;

EN CONSÉQUENCE, la liste des comptes à payer pour le mois d'août, qui s'élèvent à 16 651,65\$, a été adoptée telle que présentée.

Les acceptations par courriel se trouvent dans les documents joints.

ADOPTÉE,

5 - AFFAIRES COURANTES

5.1 - SUIVI - RENCONTRE GROUPE D'INTERVENTION RAPIDE EN SAUVETAGE (RIC)

Il est mentionné qu'il y a eu une rencontre le 30 août 2022 avec la Régie des incendies de Bellechasse sur la faisabilité d'une association pour former un groupe d'intervention rapide en sauvetage (RIC).

Point d'information

5.2 - SUIVI - PHOTOS AGENCE LENOX

Il y a eu prise de photos de certains pompiers par l'Agence Lenox, le 14 septembre 2022, pour utilisation sur la page web.

Point d'information.

5.3 - SORTIES DU MOIS

Détails des sorties du mois.

Point d'information.

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

-
-
-

7 - VARIA

-

7.1 - RÉPARATION DU CAMION 506

Il est fait mention que le camion 506 a besoin de réparations. Les marches-pieds, le réservoir d'air et particulièrement le réservoir de carburant sont affectés par la corrosion. Il faut regarder pour remédier à la situation rapidement, soit avec de la peinture, soit en changeant le tout pour de l'aluminium.

7.2 - INTERVENTION - BÂTIMENTS DANS LE COUPE-FEU

Il y a 5 chalets dans le chemin du Coupe-feu le long de la Rivière St-Jean. Le directeur va envoyer une lettre aux propriétaires mentionnant le délai d'intervention qui est trop élevé en raison des distances, du manque d'endroit pour se retourner avec un camion et du chemin plus ou moins carrossable pour un camion, en particulier en situation d'urgence.

7.3 - ENTENTE D'ENTRAIDE - ST-PHILÉMON

Une demande de la municipalité de St-Philémon a été reçue pour une entente d'entraide mutuelle avec le RISEDE (St-Magloire).

7.4 - ENTENTE D'ENTRAIDE - LAC-ETCHEMIN

Pour Lac-Etchemin, il faudra revoir l'entente d'entraide mutuelle. En ce moment, la seule entente acceptée et signée par les deux parties est l'entente régionale et présentement, Lac-Etchemin ne veut aucunement l'utiliser.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance

- Aucune question.

45-09-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER. APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 20h24.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier